

au pouvoir car quatre mois après son accession, le rapport était complètement terminé.

Je me demande également s'il accuserait les députés libéraux, fédéraux ou provinciaux, du Nouveau-Brunswick d'avoir vendu notre patrimoine et notre héritage à Grand-Falls, une des entreprises hydro-électriques les plus économiques qu'on aurait pu trouver dans notre province. Ces ressources ont été cédées dans la grande trahison tory, il y a quelques années. Nous avons besoin aujourd'hui de cette énergie hydro-électrique. A l'époque, elle a été cédée pour rien. Je suis sûr que l'honorable député de Royal (M. Brooks) faisait partie de l'Assemblée législative. L'honorable député de Saint-Jean-Albert (M. Bell) a eu le temps de se rendre compte que je n'hésite jamais à exprimer mes vues et que j'appelle les choses par leur nom. C'est ce que je me propose de faire pendant quelques instants cet après-midi. Je mets sérieusement en doute une autre de ses déclarations. Il a dit, je cite la page 3398 du hansard du 27 avril 1955:

Je parle surtout d'un autre sujet que je range dans la même catégorie, soit l'utilisation de l'énergie atomique au Canada. Lors de la préparation des plans, nous rendant compte, quelques années d'avance peut-être, de la possibilité d'utiliser l'énergie nucléaire, nous avons estimé naturellement, nous des provinces Maritimes,—au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse,—que nous aurions le premier choix. Notre région est celle que tout le monde dit vouloir aider. Cette région avait tout, la main-d'œuvre, l'initiative et le reste, sauf l'énergie. On nous l'a dit à maintes reprises. Mais que se produit-il à l'approche de l'ère atomique? Que font les provinces centrales? Par des moyens détournés, elles diminuent nos chances de participer à cette expansion, ou elles nous en excluent complètement.

Voilà des observations que l'honorable député a consignées au compte rendu. Nous nous rappelons tous l'occasion où le très honorable C. D. Howe, ministre du Commerce, a annoncé à toutes les entreprises hydro-électriques provinciales qu'elles seraient les bienvenues à Chalk-River si elles voulaient y étudier, de concert avec des ingénieurs fédéraux, la production de force motrice à l'aide de l'énergie atomique. La seule province qui jusqu'ici, que je sache, a accepté cette offre est la province d'Ontario. L'honorable député de Saint-Jean-Albert cherche à donner l'impression que nous avons été exclus. Il aurait pu arriver, qu'il me permette de le lui dire, que le premier ministre Frost de l'Ontario décide de faire produire de l'énergie atomique au Nouveau-Brunswick mais, la nature humaine étant ce qu'elle est, il en a décidé autrement.

Seul le gouvernement provincial actuel du Nouveau-Brunswick peut être tenu responsable de l'attitude adoptée à l'égard de l'énergie atomique dans cette province et personne ne le sait mieux que l'honorable

député de Saint-Jean-Albert. La province a été invitée à prendre part à cette entreprise et a refusé carrément. La chose ne l'intéressait pas. Voici maintenant qu'un député vient nous dire que le premier ministre de l'Ontario est responsable de ce que le Nouveau-Brunswick n'a pas pu participer à ce projet. La population sait que de telles affirmations sont inexactes. Tous les membres de la Chambre le savent également. Le très honorable C. D. Howe a fait cette déclaration à la Chambre, en deux occasions différentes, autant que je sache. Je trouve souvent que la critique fondée sur des arguments positifs et solides est valable dans le cas de tout gouvernement, provincial ou fédéral; au contraire, des déclarations aussi imprudentes et gratuites peuvent susciter de l'intérêt dans la circonscription du député en cause, à un moment donné, mais je suis sûr qu'elles n'emportent guère d'avantages à la longue.

Le député de Saint-Jean-Albert m'a demandé d'exprimer mes vues sur l'aménagement hydro-électrique de Beechwood, qui, nous y comptons bien, sera effectué au Nouveau-Brunswick. Je le déclare tout de suite, je n'ai jamais dit, à quelque moment ou endroit que ce soit, que cette entreprise serait jugée nuisible en quelque manière à Beechwood. Mais j'affirme aujourd'hui, et tout habitant du Nouveau-Brunswick connaîtra exactement mon attitude, que, selon moi, l'entreprise Beechwood n'est pas judicieuse du point de vue économique.

M. Bell: C'est ce que je voulais savoir.

M. Stuart (Charlotte): Vous auriez pu me le demander. Vous n'aviez pas à me défier à la Chambre. Vous pouviez vous procurer ce renseignement à n'importe quel moment de votre choix. Je n'ai jamais hésité à exprimer mes vues. Je crois que c'est une grande erreur de lancer l'entreprise Beechwood, et voici pourquoi. Nous n'avons pas étudié à fond l'utilisation de l'énergie atomique.

J'ajouterai que lorsqu'il s'agit d'établir une comparaison entre le coût de l'énergie hydro-électrique et celui de l'énergie atomique, les aménagements hydro-électriques de l'Ontario et de Québec entrent toujours en jeu. Il n'est pas juste de les comparer à ceux du Nouveau-Brunswick, l'énergie hydro-électrique coûtant beaucoup plus cher dans cette province que dans Québec et en Ontario. L'écart n'est plus du tout le même lorsqu'on compare les aménagements hydro-électriques du Nouveau-Brunswick avec ceux d'Ontario et de Québec. On m'a également appris que la province de Québec avait offert de l'énergie à bon marché à notre gouvernement provincial, sur une base à long terme. On me dit